



Une influence
sur
l'avenir



IFIC

rapport annuel 2007

L'Institut des Fonds d'Investissement du Canada

Vision

Une association professionnelle dynamique et reconnue qui soutient et améliore la capacité de ses membres à offrir des véhicules d'investissement aux Canadiens.

Mission

L'IFIC est le porte-parole de l'industrie canadienne des fonds d'investissement. Nous offrons des services proactifs qui influencent et font avancer les questions de réglementation de même que l'efficacité, le savoir et la compétence des membres. Nous offrons constamment un niveau élevé de services pour permettre à nos membres distributeurs et gestionnaires de travailler ensemble au sein d'un forum coopératif ayant pour objectif l'amélioration continue de l'intégrité et la croissance de l'industrie favorisant une confiance accrue des investisseurs.

<i>Perspectives de la Présidente du Conseil</i>	<i>1</i>
<i>Perspectives de la Présidente et chef de la direction</i>	<i>2</i>
<i>Le Conseil des fonds d'investissement du Québec</i>	<i>3</i>
<i>Représentation et intervention</i>	<i>4</i>
<i>Services aux membres</i>	<i>10</i>
<i>Statistiques</i>	<i>12</i>
<i>Personnel de l'IFIC</i>	<i>14</i>
<i>Sensibilisation du public</i>	<i>16</i>
<i>Éducation</i>	<i>18</i>
<i>Proposition sur la valeur des fonds communs de placement</i>	<i>19</i>
<i>Conseil d'administration 2006 - 2007 de l'IFIC</i>	<i>20</i>
<i>Conseil d'administration 2006 - 2007 du CFIQ</i>	<i>21</i>
<i>Participation des membres</i>	<i>22</i>
<i>Comités 2006 - 2007 de l'IFIC</i>	<i>23</i>
<i>Comités 2006 - 2007 du CFIQ</i>	<i>25</i>
<i>Mandats et personnes-ressources</i>	<i>26</i>





« *Plusieurs changements positifs...
commencent à porter fruit.* »

Brenda Vince
Présidente du Conseil

Perspectives

Nous avons connu l'une des années les plus actives des 45 ans d'existence de l'IFIC quant aux questions de réglementation et d'affaires. Les résultats ont été concluants et ont jeté un éclairage accru sur ces questions et sur les interactions avec les organismes de réglementation.

L'an dernier, la restructuration des comités du Conseil nous a bien servi en mobilisant les membres sur des démarches importantes en matière de réglementation et des affaires, ce qui a entraîné des recherches plus importantes et des commentaires aux gouvernements et aux organismes de réglementation. Aussi, un plus grand nombre de membres du Conseil se sont engagés en partageant les responsabilités du travail des comités et des groupes de travail.

Avec de plus en plus de projets réglementaires, nous avons eu plus de contacts et d'échanges avec les organismes de réglementation provinciaux, l'Association des courtiers en fonds mutuels du Canada (MFDA) et l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) pour discuter des questions en jeu.

En plus des rencontres ponctuelles tenues au cours de l'année avec les organismes de réglementation, l'IFIC a tenu, l'automne dernier, un sommet spécial réunissant les chefs de la direction et les organismes de réglementation. De l'avis de tous, cette retraite fermée d'une journée où nous avons discuté de manière informelle avec les organismes de réglementation a été un succès et elle deviendra un événement annuel.

Au cours de l'été dernier, la présidente et chef de la direction de l'IFIC, Mme Joanne De Laurentiis, accompagnée de MM. Ralf Hensel, directeur des Politiques relatives aux gestionnaires et Jon Cockerline, directeur des Politiques relatives aux courtiers, a commencé à rendre visite aux organismes

de réglementation provinciaux pour s'assurer que chacun était sensibilisé à nos préoccupations et à nos efforts.

Le Conseil a aussi lancé un programme de sensibilisation pour avoir une meilleure communication avec les chefs de la direction qui ne font pas partie du Conseil. Au cours de petits-déjeuners informels, nos membres nous ont fait savoir comment nous pouvons mieux rester en contact avec eux et avec les autres entreprises. Nous avons appris beaucoup grâce à ces discussions et nous espérons répéter ces rencontres au cours des prochains mois.

La charge de travail plus lourde nous a tous poussés à fond et elle continuera en ce sens à l'avenir alors que nous travaillons pour l'ensemble de l'industrie, tant pour les gestionnaires que les distributeurs en épargne collective, pour faire en sorte que l'IFIC demeure une organisation axée sur l'atteinte des résultats relatifs aux enjeux de notre industrie. L'an dernier, nous avons mis beaucoup d'effort sur les questions réglementaires, et particulièrement sur les propositions à propos de l'inscription, qui continueront à peser sur l'industrie dans l'avenir immédiat.

Au moment où je termine mon mandat en tant que présidente du Conseil de l'IFIC, permettez-moi de remercier Joanne De Laurentiis, présidente chef de la direction de l'IFIC ainsi que le personnel de l'IFIC pour cette relation de travail ouverte et empreinte de collaboration que nous avons connue au cours des deux dernières années. Soyez assurés que plusieurs améliorations mises en œuvre par Mme De Laurentiis portent fruit et placent l'IFIC dans une position meilleure que jamais.

Je suis heureuse d'avoir eu la chance de servir en tant que Présidente du Conseil et j'offre tous mes vœux au prochain Président (ou à la prochaine Présidente) et au nouveau Conseil.



« ... le rôle de l'IFIC en tant que porte-parole de l'industrie des fonds communs de placement (est) plus vital que jamais. »

Joanne De Laurentiis
Présidente et chef de la direction

Perspectives

L'industrie des fonds communs de placement est au cœur d'une des plus grandes transformations en matière de réglementation de son histoire, ce qui rend plus vital que jamais le rôle de porte-parole de l'industrie joué par l'IFIC.

Pour réaliser son objectif de *Représentation et d'intervention*, l'IFIC maintient sa stratégie proactive à l'égard des organismes de réglementation et des gouvernements. Le Conseil, nos comités et nos équipes spéciales jouent tous un rôle actif, ce qui nous permet de mieux évaluer les nombreuses propositions de changements à la réglementation publiées pour commentaires de même que leurs impacts sur notre industrie et sur sa capacité de veiller aux intérêts des investisseurs. L'an dernier, l'IFIC a dû répondre aux propositions des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), du Forum conjoint des organismes de réglementation et de la MFDA. La proposition la plus large de toutes est le projet de réforme de l'inscription, qui relève des ACVM (voir en page 4).

Pour élargir la contribution des membres et assurer que ceux-ci étaient sensibilisés à ces questions qui visent directement, entre autres, le fonctionnement de leurs activités commerciales, notre groupe des *Services aux membres* a organisé des petits-déjeuners conférences très instructifs. L'IFIC a aussi contacté tous ses membres pour connaître leurs besoins. Cette démarche a englobé un programme de sensibilisation des chefs de direction parmi nos membres et des tables rondes sur l'état du réseau de distribution avec nos membres distributeurs (voir en page 12).

Notre objectif visant *l'amélioration de la perception du public* a porté sur les besoins des investisseurs, de la population et des médias avec le renouvellement de notre site Web, notre

sondage permanent auprès des investisseurs pour mieux comprendre leurs besoins et la création du Prix d'éducation en investissement de l'IFIC pour la reconnaissance des efforts de ses membres en matière d'éducation (voir en page 17).

Afin de répondre plus efficacement aux besoins de formation et d'éducation de l'industrie, nous avons restructuré l'IFIC pour séparer nos opérations commerciales des services en *Éducation*. Nous avons créé l'IFSE, une nouvelle société sans but lucratif qui se consacrera exclusivement à la formation en vue de l'obtention de permis pour les fonds communs de placement et à la formation en assurance. L'IFSE offrira aussi des solutions à l'égard des conditions proposées dans la norme canadienne 31-103 qui détermine de nouveaux niveaux de compétences.

Pour sa part, l'IFIC a restructuré son organisation pour mettre l'accent sur les éléments qui impactent particulièrement les gestionnaires et les distributeurs en nommant un directeur pour chacun de ces services. De plus, nous avons ajouté un poste au service des Statistiques pour répondre aux demandes de nos membres qui désirent un meilleur portait des fonds qu'ils offrent.

Je suis très fière de ce que l'IFIC a accompli en 2007; rien de tout cela n'aurait été possible sans le leadership et le soutien du Conseil d'administration et surtout, sans le profond engagement de la présidente du Conseil, Mme Brenda Vince. Sa volonté de recruter des gens très compétents comme membres du Conseil a renforcé l'ensemble de notre organisation et sa connaissance de l'industrie m'a été d'une assistance incomparable.



« (Le CFIQ)... a participé à l'édification de l'industrie de l'épargne collective au Québec. »

Pierre Hamel
Président

Le Conseil des fonds d'investissement du Québec

Le CFIQ a connu une année sous le signe du mouvement, de l'adaptation mais aussi de l'enracinement. Fondé en mai 1997, le CFIQ s'est doté, dès ses tous débuts, d'une représentativité qui l'a propulsé comme intervenant principal, au Québec, pour les membres de l'industrie des fonds communs de placement, les autorités réglementaires, les médias et le grand public.

Au gré des années, il a milité pour que l'application des lois et règlements d'ici soit comparable avec le reste du Canada et que ces derniers ne constituent pas des barrières à l'entrée. Il a participé à l'édification de l'industrie de l'épargne collective au Québec en travaillant de près avec l'Autorité des marchés financiers (AMF) à de nombreux dossiers comme l'établissement du registre de plaintes, l'assurance responsabilité des cabinets subissant la conjoncture américaine, etc.

Cette année, l'amorce importante des révisions de l'encadrement réglementaire de l'industrie, avec notamment le projet de réforme de l'inscription, a permis au CFIQ de s'arrimer aux enjeux pancanadiens, et d'épauler l'AMF dans l'élaboration des règles avec les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La reconnaissance imminente d'un organisme d'autorégulation des courtiers en épargne collective par l'AMF a été l'opportunité de rallier l'industrie québécoise sur des principes directeurs qui constituent, selon nous, la pierre angulaire d'un véritable OAR. Ce dernier doit conserver le délicat équilibre d'être efficace tout en demeurant à l'écoute de ses membres et ne pas désavan-

tager les plus petites entreprises qui tentent de percer le marché. Le CFIQ veillera au grain pour s'en assurer.

Le CFIQ a aussi été très actif, cette année, en matière de formation. Il a inauguré son premier colloque de conformité, en décembre dernier et a aussi présenté un petit-déjeuner sur l'établissement des comités d'examen indépendants pour les sociétés de fonds d'investissement afin d'échanger et de mieux comprendre les obligations relatives au Règlement 81-107. Son quatrième colloque annuel, en avril, est maintenant un incontournable en matière de mise-à-niveau sur les éléments qui impacteront l'industrie au cours des prochaines années.

Comme les pierres d'un rempart, les bénévoles des comités du CFIQ travaillent activement à améliorer les pratiques et les connaissances de l'industrie, que ce soit au niveau des communications, des opérations, de la réglementation ou de la conformité. Bien que la réglementation en soit sa fortification, le rapprochement de participants proactifs et impliqués permet l'édification d'une industrie saine et solide et notre collaboration accrue avec l'IFIC augmente notre capacité d'intervention. N'hésitez pas à vous joindre à nous pour amorcer cette nouvelle étape de changements qui mettra en valeur la grande expertise de nos intervenants. Ensemble, nous continuerons d'apprendre et de grandir en continuant d'avoir les meilleurs intérêts des investisseurs au cœur de nos préoccupations.



Représentation et intervention

Projet de réforme de l'inscription

L'année 2006-2007 a été marquée par une activité réglementaire importante qui aura des conséquences profondes sur le mode de fonctionnement des gestionnaires, des distributeurs et de leurs conseillers. Le projet de réforme de l'inscription des ACVM constitue la principale proposition, mais il y en a d'autres qui ont un lien avec ce projet ou qui en dépendent. Tous sont cohérents avec l'objectif des ACVM d'en arriver à une harmonisation accrue :

- le régime de relation avec le client avance sous la direction de l'ACCOVAM et de la MFDA,
- le Forum conjoint des ACVM mène un projet important de révisions à propos l'information au moment de la souscription des organismes de placement collectif et des fonds distincts,
- le Règlement 41-101 est la proposition des ACVM qui vise l'harmonisation des exigences d'information des prospectus, et
- le Règlement 11-102 est une présentation d'organismes de réglementation de sept territoires visant la seconde étape de l'implantation du régime de passeport en ce qui a trait à la qualification des prospectus, à l'inscription et à l'obtention de dispenses quant aux exigences d'inscription.

La gamme de propositions a élargi l'horizon du Comité *spécial* du Conseil sur le projet de réforme du régime d'inscription; trois équipes spéciales ont été mises sur pied pour suivre les développements et faire progresser un échange constructif sur ces questions entre les organismes de réglementation et les sociétés membres. Le Comité spécial et ses équipes spéciales sur la clientèle, sur les gestionnaires

de fonds et sur les distributeurs et conseillers ont préparé et diffusé périodiquement un Document d'intérêt spécial pour tenir les membres informés sur les positions de l'IFIC à propos des propositions à mesure que celles-ci évoluaient. Un tableau détaillé des sujets a aussi été produit pour encadrer les commentaires réfléchis émis par l'IFIC et pour aider les membres à formuler leurs propres réponses.

Exigences en matière d'enregistrement

Le Règlement 31-103, publié à des fins de commentaires en février, vise à normaliser les conditions d'inscription des participants du marché à travers le Canada. Selon cette proposition, les gestionnaires de fonds d'investissement devront s'inscrire, satisfaire à des conditions régissant le capital, les assurances et les compétences et officialiser un poste de chef de la conformité. Le nombre des catégories d'inscription serait réduit sauf dans le cas des courtiers qui devront maintenant s'inscrire partout au Canada. L'IFIC a demandé des rencontres supplémentaires avec les organismes de réglementation à propos des critères de compétences et de pertinence revus par cette proposition et qui s'appliquent aux distributeurs et aux conseillers. La proposition prévoit aussi un mécanisme de règlement de plaintes dans le cas des distributeurs et des gestionnaires pour garantir un service à la clientèle cohérent. Une nouvelle publication du règlement est prévue vers la fin de 2007 et les ACVM ont l'intention d'implanter ce règlement entre la moitié et la fin de 2008.

Dans le cas de l'inscription des gestionnaires de fonds, les membres de l'IFIC appuient, en général, le virage vers une harmonisation avec les autres conditions d'inscription qui s'appliquent à une société de même que les règlements harmonisés fondés sur des principes dans le cas des gestionnaires de fonds afin d'accommoder la diversité des structures permises. L'IFIC a demandé plus d'échanges avec les organismes de réglementation à propos de la structure des conditions d'inscription proposées afin d'éviter la superposition de conditions en double. Des échanges supplémentaires ont aussi été demandés à propos des rôles et des statuts de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, incluant d'autres possibilités en matière de compétences de ces personnes.

L'IFIC appuie la proposition de la MFDA de continuer à permettre le régime mandant/agent avec commissions prescrites, conservant aux représentants le droit de se constituer en société sans compromettre la protection des investisseurs. La conservation de la catégorie de courtier en fonds communs est un autre aspect positif de la proposition.

L'IFIC a demandé d'autres discussions avec les organismes de réglementation à propos de la gamme des activités exigeant une inscription en vertu du type d'activités et comment ce concept sera défini et interprété dans les champs d'application des OAR. Les autres éléments soulevés par les courtiers ont trait à la structure du régime réglementaire de surveillance s'appliquant aux sociétés qui distribuent aussi des produits dispensés et, par extension, à leur capacité à sélectionner les individus pouvant vendre ces produits dispensés. L'IFIC a proposé, en matière de compétences, l'adoption d'une approche modulaire fondée sur les produits, qui ne présume pas que l'examen des autorités en valeurs mobilières est la seule méthode d'évaluation des compétences.

Quant à la pertinence, l'IFIC appuie la proposition réglementaire d'évaluer la pertinence au niveau du portefeuille. L'IFIC a demandé d'autres discussions avec les organismes de réglementation concernant les conditions et les critères permanents de pertinence de même qu'à propos du niveau de documentation et de l'exigence de conservation des registres par les distributeurs. Des clarifications ont aussi été demandées à propos de la définition de « succursale » pour garantir la souplesse rendue nécessaire par les divers modèles opérationnels de l'industrie et au sujet de la continuation des contrôles appropriés sur les risques associés.

connaissance

Point de vente

En juin 2007, le Forum conjoint a publié un document de réflexion pour obtenir des commentaires dans les 120 jours. L'IFIC a toujours préféré un document d'information plus simple et plus significatif; cette proposition dévoile le concept d'un nouveau sommaire de fonds qui contiendrait des renseignements sur les objectifs d'un fonds, les risques, le RFG, les points saillants du rendement passé et la rémunération du conseiller.

Une des préoccupations les plus importantes a trait à la nature normative du moment opportun et du mode de transmission du nouveau résumé d'un fonds. L'IFIC a favorisé une approche souple qui s'adapte à toutes les méthodes choisies par les investisseurs pour acquérir des fonds communs et elle désireait des discussions supplémentaires sur ce mécanisme dans le cas des achats subséquents.

Régime de relation avec la clientèle

À ce propos, l'IFIC appuie l'idée d'informer les clients du rendement passé de leurs portefeuilles et a recommandé une information par étapes qui permet une comparaison juste entre les divers produits d'investissement. Plus de discussions avec les organismes de réglementation sont nécessaires à propos de la transmission de l'information sur le rendement et de la méthode pertinente du calcul du rendement.

L'ACCOVAM et la MFDA ont travaillé sur un nouveau formulaire de demande d'ouverture de compte et sur un document de divulgation d'affiliation pour clarifier les obligations et les attentes de toutes les parties. La date probable d'entrée en vigueur de ces documents est inconnue, étant donné que les propositions suivent le processus d'approbation des OAR. L'IFIC appuie cette proposition suggérant la remise d'un document de divulgation d'affiliation lors de la première rencontre avec un client.

L'IFIC désire plus de discussions avec les organismes de réglementation sur les contenus de ces documents; elle croit que l'approche doit tenir compte des diverses structures opérationnelles des entreprises, minimiser les coûts et conserver une souplesse dans la transmission.

Dans son examen des propositions au sujet du point de vente et du document d'information sur l'affiliation, l'IFIC a remarqué que les exigences d'information se recoupaient. Nous demandons aux organismes de réglementation de regrouper ces deux initiatives et d'examiner toutes les exigences de divulgation requises et fournies dans le cadre d'une relation entre le client et son conseiller afin de combler les lacunes qui peuvent l'être et d'éliminer les doublons.

Autres initiatives connexes

Règlement 41-101 : les ACVM ont publié des propositions visant à harmoniser les exigences d'information des prospectus à travers le Canada. Même si l'IFIC est d'accord avec l'harmonisation, en général, elle a rappelé aux autorités le manque de réelle harmonisation entre les provinces et l'imposition d'exigences inappropriées aux fonds communs.

Règlement 11-102 : la plupart des provinces et des territoires, à l'exception de l'Ontario, ont publié des propositions aux fins de commentaires en vue de l'implantation de la deuxième phase du régime de passeport. Ces propositions dépendent de l'application de la proposition concernant la divulgation des prospectus et celle sur l'inscription. L'IFIC est, de manière générale, en accord avec ces améliorations. Cependant, nous avons émis de sérieuses réserves à propos de leur impact sur les participants qui sont soumis à plusieurs territoires et qui font affaire en Ontario, si la proposition est adoptée sans la participation de l'Ontario.



Retrouvez cette image et découvrez comment l'IFIC réalise son mandat de représentation et promotion des droits sur notre nouveau site Web www.ific.ca.

Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement (Règlement 81-107)

Le Règlement 81-107 est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2006 et donnait aux gestionnaires de fonds jusqu'au 1^{er} mai 2007 pour constituer et mettre en place un comité d'examen indépendant (CEI) pour voir aux questions de conflits d'intérêts auxquelles fait face un gestionnaire de fonds dans le cours des opérations d'un fonds d'investissement. Les gestionnaires de fonds et leurs CEI doivent être entièrement conformes avec le règlement à compter du 1^{er} novembre 2007.

Puisque le Règlement 81-107 était prioritaire, le Conseil de l'IFIC a commencé par travailler avec les organismes de réglementation pour s'assurer que le règlement, dans sa forme finale, allait répondre aux intérêts légitimes de l'industrie en influençant la rédaction et le contenu du règlement. Par la suite, le Conseil a créé un comité spécial pour examiner et recommander des moyens afin d'aider les membres à appliquer harmonieusement la réglementation.

La création d'une charte écrite claire a été une première étape essentielle et un groupe de travail spécial a aussitôt été formé pour développer le cadre d'une charte de CEI. Cet outil a permis de guider les membres dans la création d'une structure appropriée pour traiter les questions de conflits d'intérêts, déterminer le rôle du CEI dans leurs organisations et constituer une première charte du CEI.

Peu après, le groupe de travail a publié une liste de contrôle de l'application du Règlement 81-107, un document de travail visant à guider les membres avec une liste des points à examiner dans le cadre de la stratégie d'implantation du Règlement 81-107 dans son ensemble. Ce document complète le traitement des exigences imposées aux fonds et aux gestionnaires de fonds jusqu'à l'échéance du 1^{er} novembre 2007.

Le groupe de travail prépare une liste de contrôle pour la période suivant la mise en œuvre pour aider les membres avec les questions qui seront soulevées après le 1^{er} novembre. Ces questions comprendront le premier rapport du CEI aux porteurs et la première auto-évaluation, les divers rapports aux organismes de réglementation, le changement de vérificateur et la fusion des fonds.

Normes comptables

L'an dernier, au moment où le Canada faisait un premier pas en vue de l'adoption de normes comptables internationales, les membres de l'IFIC ont réalisé qu'une partie du nouveau manuel de l'ICCA venait en conflit avec les définitions actuelles servant à déterminer la valeur de l'actif net par unité selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Laissée telle quelle, cette section aurait pu causer de sérieux problèmes aux sociétés de fonds de même qu'aux investisseurs. La réaction rapide du groupe d'intervention créé par le Groupe de travail consultatif sur la comptabilité de l'IFIC a facilité l'adoption des recommandations, sous leur forme provisoire, par les ACVM.

Le nœud du problème était le chapitre 3855 du manuel de l'ICCA, une nouveauté, qui stipule que, aux fins des états financiers, les investissements doivent être évalués en se basant sur le cours acheteur. Cela va à l'encontre des méthodes d'évaluation habituelles et actuelles de l'industrie pour établir un prix qui utilisent la « juste valeur » basée sur le prix de clôture ou sur le prix de la dernière transaction. Le Règlement 81-106 précise expressément que la valeur de l'actif net doit être calculée en conformité avec les PCGR. Cela voulait dire que les fonds d'investissement auraient dû utiliser le cours acheteur pour évaluer quotidiennement les investissements plutôt que la juste valeur marchande. Conséquemment, les ACVM ont promulgué une exemption valable pour une année à compter du 1^{er} octobre 2006, pour permettre à l'industrie de trouver une solution. Avec un échéancier serré, le groupe de travail de l'IFIC sur le chapitre 3855 a rapidement fait des recherches et exploré toutes les options pour résoudre le problème. Voici quelques-unes des recommandations :

- la détermination de la valeur de l'actif net devrait être calculée selon des principes qui ne font pas référence aux PCGR canadiens; autrement dit, la détermination de la valeur de l'actif net continuerait à reposer sur la « juste valeur », alors que la valeur de l'actif net des états financiers serait fondée sur le cours acheteur;
- l'information dans tous les documents (autres que des états financiers) devrait référer à l'évaluation de la valeur de l'actif net, y compris la valeur de l'actif net publiée dans la presse, la valeur de l'actif net utilisée pour calculer le rendement ainsi que les commentaires sur le rendement d'un fonds dans le rapport de la direction sur le rendement des fonds;
- le ratio des frais de gestion au Canada devrait continuer à être calculé en fonction des dépenses totales, excluant les frais de courtage et les autres frais de transactions de portefeuille;
- les ratios des frais de transactions devraient continuer à être déclarés séparément au Canada.

Le 1^{er} juin 2007, les ACVM ont publié les modifications proposées au Règlement 81-106 et, si elles sont adoptées, elles introduiront toutes les principales recommandations de l'IFIC dans la nouvelle proposition de règlement.

Je crois que le travail que vous avez fait en examinant ce qui se fait ailleurs et en créant un groupe de réflexion rendra possible... l'adoption d'une solution permanente.

Paul Moore, commissaire sortant de la CVMQ,
à l'occasion du petit-déjeuner de l'IFIC du 19 janvier 2007.

Fiscalité

L'IFIC a depuis longtemps préconisé les changements aux politiques des gouvernements afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent économiser suffisamment pour leur retraite. De telles idées finissent souvent par être adoptées par nos gouvernements.

Afin de trouver des idées pour sa proposition prébudgétaire de l'an dernier, l'IFIC a tenu son premier Symposium sur la fiscalité en juin 2006.

Plusieurs idées ont été avancées lors de cet événement. En voici quelques-unes :

- implanter le Régime d'épargne à impôts prépayés qui a déjà été proposé avec une subvention correspondante pour aider les Canadiens et Canadiennes à faibles revenus à économiser pour leur retraite,
- apporter d'autres changements pour reporter davantage ou éliminer l'impôt sur les gains en capital,
- augmenter à 73 ans la limite d'âge à laquelle les REER doivent être convertis en rente ou en FERR,
- éliminer les revenus de REER et de FERR dans le calcul de récupération du Supplément de revenu garanti (SRG),
- augmenter la limite des contributions annuelles au REER.

L'IFIC a présenté, à l'automne, ces suggestions au Comité permanent des finances et peu après, au ministre des Finances. L'IFIC a constaté avec plaisir que le budget fédéral suivant avait repris l'idée de repousser l'âge maximum pour la conversion d'un REER en FERR. De plus, lorsque l'avant-projet de budget a été présenté, l'IFIC a pu fournir au ministère des Finances des changements au libellé pour éviter certains effets indésirables sur les REER des conjoints.

Un deuxième Symposium sur la fiscalité, en juin 2007, a donné d'autres idées pour la prochaine proposition prébudgétaire.

Catégorisation des fonds

Le Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada (CIFSC) a été créé en janvier 1998 pour normaliser la classification des fonds communs de placement au Canada et pour donner aux investisseurs un système cohérent de catégorisation des fonds communs. Ces catégories sont mises à jour périodiquement. Pour assurer un apport important et opportun à l'industrie, l'IFIC a mis sur pied le Groupe de travail sur la Catégorisation des fonds pour faire le lien entre l'industrie et le CIFSC.

Ce groupe de travail, dont les membres représentent la plupart des actifs des fonds communs au Canada, a eu plusieurs discussions avec le CIFSC au cours de la dernière année et a proposé une nouvelle structure de catégories. Ce dialogue constructif a permis de mettre en place une nouvelle structure de classification qui est entrée en vigueur à l'été de 2007 et qui, selon le Groupe de travail sur la Catégorisation des fonds, servira mieux les intérêts des investisseurs.

Au cours de la prochaine année, ce groupe de travail entend continuer à collaborer avec le CIFSC et les autres parties intéressées de l'industrie.



Services aux membres

La connaissance est la capacité d'avoir une influence sur les projets de développement à venir de votre entreprise et l'IFIC offre les outils corporatifs qu'il faut pour faire avancer ces programmes. Par ses colloques instructifs, ses forums et ses petits-déjeuners conférences, l'IFIC donne l'occasion aux professionnels de l'industrie d'obtenir de l'information essentielle à la définition des stratégies de leurs entreprises et de garantir un fonctionnement efficace.

L'approche collaborative des événements organisés par l'IFIC favorise l'échange ouvert d'informations et la possibilité de discuter de toute question importante concernant les besoins spécifiques des entreprises membres. Parmi les événements les plus populaires auprès de l'industrie, le congrès annuel de l'IFIC et les forums sur la conformité sont organisés par des bénévoles aguerris du secteur qui offrent leurs connaissances techniques et leur expertise sur les questions qui doivent être examinées. Le calibre élevé des conférenciers et les occasions de réseautage avec les cadres présents rendent ces deux événements annuels immanquables.

Un auditoire de haut niveau a participé au colloque annuel du Québec en avril 2007. Même si l'ordre du jour visait particulièrement le Québec, les questions nationales et provinciales ont été abordées.

Les petits-déjeuners-forums informatifs sur les sujets de l'heure font partie des faits saillants de la dernière année. Étant donné l'étendue des propositions des ACVM sur la réforme du régime d'inscription commence à prendre forme, l'IFIC a tenu deux sessions à l'occasion de petits-déjeuners, l'une en février et l'autre en juin, afin de discuter des questions générales soulevées par le projet de même que des *Conditions d'inscription* le Règlement NC 31-103. Parmi les autres événements très courus, il y a eu celui sur le Règlement 81-107 à propos du *Comité d'examen indépendant des organismes de placement collectif*, celui sur les normes relatives à la lutte contre



Retrouvez cette image et découvrez comment l'IFIC réalise son mandat de Services aux membres sur notre nouveau site Web www.ific.ca.

L'IFIC continuera à être un lien essentiel pour les entreprises et les associations de l'industrie, permettant l'accès à l'information et aux services et créant des occasions d'échanger sur les préoccupations communes.

le blanchiment d'argent et celui sur les normes comptables internationales (chapitre 3855 du manuel de l'ICCA).

Les événements organisés par l'IFIC permettent un échange d'idées de haut niveau et c'est dans ce contexte qu'un groupe de cadres supérieurs de l'industrie et de responsables de la réglementation se sont réunis à la fin de novembre 2006 dans le cadre du Sommet des chefs de la direction et des organismes de réglementation pour discuter de la structure et de l'avenir de l'industrie des fonds communs au Canada.

Nos membres distributeurs se sont rencontrés en mai et en juin et leurs préoccupations se classent dans six grands groupes : la réglementation, l'accès des investisseurs, la technologie, les coûts, la consolidation et la relève. Des étapes précises ou des recommandations ont été formulées dans chaque domaine. L'IFIC a aussi tenu une table ronde d'une demi-journée avec la MFDA et les membres distributeurs à propos de la révision périodique de la réglementation de la MFDA.

L'IFIC continuera à être un lien essentiel pour les sociétés et les associations de l'industrie, permettant l'accès à l'information et aux services et créant des occasions d'échanger sur les préoccupations communes.

L'enquête annuelle de l'IFIC sur la rémunération est l'une de ces occasions. Cette enquête constitue une source d'information fouillée qui aide les membres gestionnaires à attirer et à garder leur personnel, à comprendre la rémunération offerte par l'ensemble du marché, à lancer des programmes incitatifs efficaces et à offrir des avantages indirects et sociaux concurrentiels.

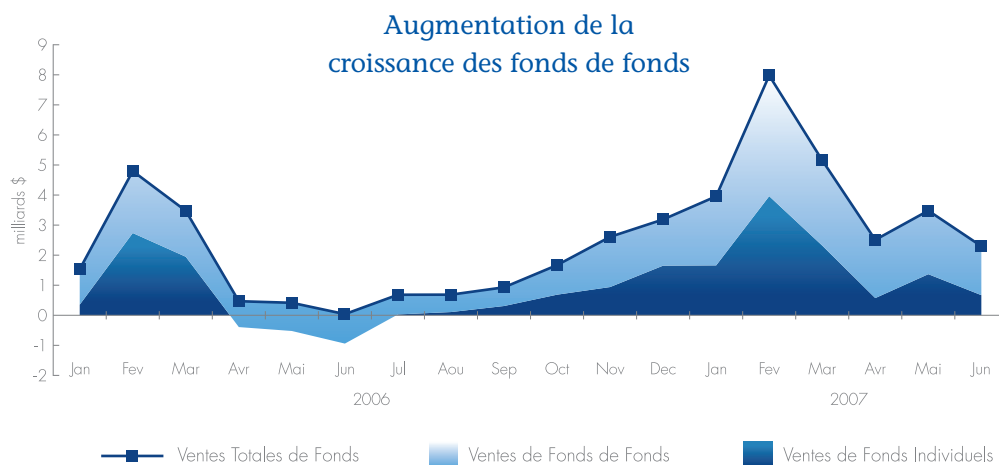
L'affichage d'offres d'emploi est un des services offerts par l'IFIC à ses membres; il permet de publier et d'attirer des gens compétents à un coût avantageux. Un rapport sur son utilisation et son taux de réussite sera présenté à la fin de l'année.

Statistiques

La croissance rapide des fonds intégrés a eu une grande influence sur la publication des statistiques de l'IFIC, donnant naissance à un nouveau rapport de mi-mois plus étoffé qui reflète avec plus de précision les tendances dans les préférences des investisseurs.

Selon Investor Economics, les actifs des fonds intégrés ont augmenté au taux annuel de 27 % au cours des quatre dernières années civiles et l'on prévoit que cette croissance se poursuivra au cours des deux prochaines années.

Reconnaissant l'importance de suivre les actifs des fonds communs et les mouvements de capitaux dans les fonds de fonds et les programmes de fonds intégrés, l'IFIC a créé une équipe spéciale en statistiques pour évaluer la capacité des membres à fournir des données nécessaires sur ces programmes et pour fournir cette information.



Les résultats des travaux de l'équipe ont été présentés en janvier 2007 avec l'introduction de deux portraits de l'industrie des fonds communs. La première présentation, connue sous le nom de Présentation des principaux gestionnaires, reprend les statistiques traditionnelles que diffuse l'IFIC depuis 1987 en offrant une analyse historique de l'industrie lorsque c'est possible. La nouvelle présentation de l'industrie, connue sous le nom de Présentation de la gestion et de la distribution, inclut des données sur les fonds de fonds et les programmes de fonds intégrés fournis par les membres de l'IFIC. L'IFIC a restructuré sa base de données de statistiques pour éviter les comptages doubles.

« Le nouveau système de publication de statistiques de l'Institut des fonds d'investissement du Canada est une amélioration bienvenue qui offre une grande quantité d'information utile et inédite sur l'évolution de l'industrie. »

Investor Economics,
February 2007 Insight

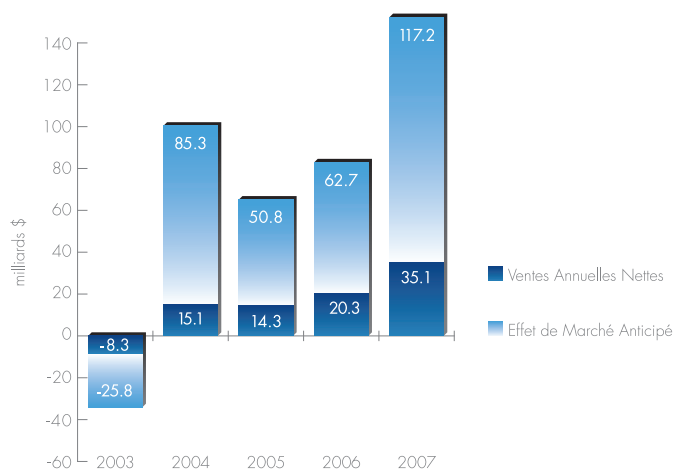
information

Les statistiques mensuelles de juin 2007 ont montré que l'équipe spéciale avait pris la bonne décision : les programmes de fonds intégrés comptent pour près de 15 % des actifs de l'industrie de juin 2007 et pour plus de 58 % des ventes pour les six premiers mois de 2007.

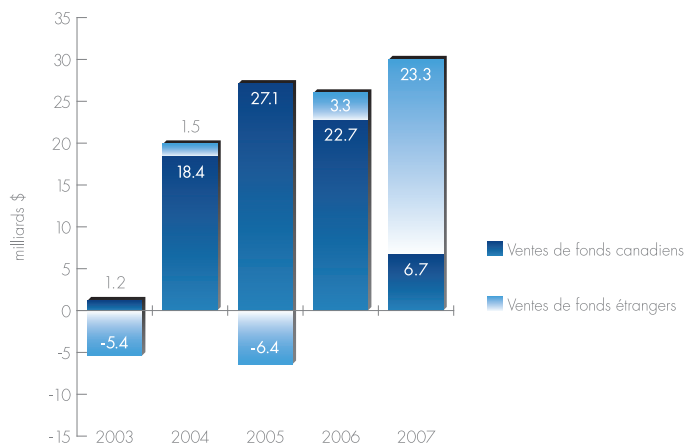
Avec la publication accrue de statistiques, l'IFIC a ajouté un poste à l'équipe des Statistiques afin d'aider les membres et la population à comprendre la nouvelle approche ainsi que de fournir plus de renseignements à l'occasion de nouvelles présentations.

L'IFIC a créé récemment un Groupe consultatif sur les Statistiques pour suivre le nouveau processus statistique et pour renseigner sur les tendances actuelles qui ont cours dans l'industrie qui pourraient ne pas être saisies dans les données; ainsi, l'IFIC s'assure de demeurer le chef de file en matière de circulation de l'information et de statistiques qui sont avantageuses pour l'industrie et pour ses membres.

Changement des actifs selon les ventes nettes et l'effet de marché 12 mois se terminant en juin 2007



Ventes internationales comparativement aux ventes nationales de fonds à long terme 12 mois se terminant en juin 2007



Personnel de l'IFIC

De gauche à droite

Joanne De Laurentiis
Présidente et chef de la direction

Susan Yellin
Directrice, Communications

Pat Dunwoody
Vice-présidente, Services et communications
avec les membres

Sarah Thomson
Rédactrice en chef, Communications
de la société et clientèle

Helen O'Brien
Coordonnatrice de Comités

Ralf Hensel
Conseiller juridique, secrétaire, et directeur,
Politiques relatives aux gestionnaires

Sylvie Lachapelle
Directrice des opérations-Québec

Dennis Yanchus
Analyste, Statistiques

Erwin Go
Directeur, Statistiques

John Parker
Vice-président, Finances et chef de la
direction financière



Volker Neumann
Directeur, Comptabilité et paie

Katie Chien
Commis, Comptabilité

Sharon Gosine
Commis, Comptabilité

Scott Lietz
Services de bureau

Catherine Mo
Chef de projet, Politiques

Jon Cockerline
Directeur, Politiques relatives
aux distributeurs

Jessica Ray
Chef de projet, Politiques

Tammy Cronin
Adjointe administrative à la présidente
et chef de la direction

Jennifer Hurley
Adjointe administrative principale

Alvin Sumilang
Administrateur de réseau

Cate Sandilands
Adjointe administrative

Daisy Yue
Adjointe administrative







Sensibilisation du public

L'information claire, concise, exacte et accessible est la pierre d'assise des communications de l'IFIC avec ses membres et avec la population. Plusieurs initiatives ont vu le jour au cours de la dernière année et sont en cours afin d'améliorer et de renforcer la confiance des investisseurs dans les fonds communs.

Site Web

L'IFIC a adopté un nouveau site Web, www.ific.ca, qui offre de l'information et des services à toute personne intéressée, que ce soit les membres, la population ou les médias. Avec sa nouvelle présentation et une navigation améliorée, le site comprend des sections adaptées en fonction de l'intérêt des visiteurs, comme les distributeurs et conseillers, les gestionnaires, les investisseurs, l'éducation et une section spécifique aux médias. Le nouveau site permettra une expansion lors des phases subséquentes, comme l'introduction de la baladodiffusion et des forums de discussion interactifs.

Sondage auprès des investisseurs

La connaissance des investisseurs, leur confiance dans les fonds communs, la manière dont ils sont informés et veulent être tenus informés ainsi que la valeur qu'ils accordent aux fonds eux-mêmes constituent l'objet du deuxième sondage annuel de l'IFIC auprès des investisseurs. Ce sondage, qui sera dévoilé à l'occasion du congrès annuel, apportera une connaissance du comportement des investisseurs qui aidera l'IFIC à présenter des propositions représentant les investisseurs aux organismes de réglementation et permettra de raffiner la documentation éducative pertinente à l'intention des investisseurs.

Proposition de valeur des fonds communs

Une équipe spéciale a été constituée pour définir succinctement les attributs des fonds communs et pour déterminer, en se fondant sur des données empiriques provenant de sources comme le sondage auprès des investisseurs, pourquoi les investisseurs choisissent les fonds communs comme



Retrouvez cette image et découvrez comment l'IFIC réalise son mandat de Sensibilisation du public sur notre nouveau site Web www.ific.ca.

le meilleur moyen d'accumuler et de préserver un patrimoine (voir en page 19). Cette équipe spéciale a mis au point un programme formel pour attirer l'attention de la population et des médias sur ces caractéristiques.

Feuillets d'information

Le groupe de travail sur les Relations publiques a entrepris des discussions formelles sur la manière d'informer la population et les médias à l'aide de « feuillets d'information » sur des sujets comme le RFG et les points de vente. Ces feuillets sont disponibles sur le site Web de l'IFIC.

REEE

Assurer que le public investisseur dispose d'information exacte à propos des REEE a justifié la création d'une équipe spéciale sur l'Épargne-études. L'équipe a produit une liste de questions et réponses ainsi qu'un aide-mémoire sur les REEE que les distributeurs, gestionnaires et fournisseurs de REEE peuvent remettre aux investisseurs. Les deux documents sont offerts sur le site Web.

Histoire des fonds communs

L'industrie canadienne des fonds communs est en mutation depuis ses débuts. Voyez d'où nous sommes partis et où nous en sommes à l'aide de l'Histoire des fonds communs au Canada, publiée par l'IFIC. Vous la trouverez sur le site Web www.ific.ca.

Prix d'éducation en investissement de l'IFIC

Afin de souligner l'engagement de nos membres dans l'éducation des investisseurs, nous serons heureux de présenter de nouveau le Prix d'éducation en investissement de l'IFIC lors du Gala annuel canadien de l'investissement en novembre 2007. Les gestionnaires de fonds communs, les distributeurs et les sociétés intégrées sont invités à faire connaître leurs efforts dans l'éducation des investisseurs.

« *Le savoir permet de prendre de meilleures décisions et aide les investisseurs à se méfier des commentaires simplistes sur les marchés et les produits.* »

David Feather, président, Corporation financière Mackenzie, gagnant du premier Prix d'éducation en investissement de l'IFIC en 2006

Éducation



Retrouvez cette image et découvrez comment l'IFIC réalise son mandat d'Éducation sur notre nouveau site Web www.ific.ca.

En juin 2007, l'IFIC a restructuré sa division de l'éducation et a créé l'IFSE, une nouvelle société, sans but lucratif, qui répondra aux besoins croissants des conseillers en fonds communs de placement et en assurance-vie du pays.

Par cette réorganisation, l'IFIC a séparé ses activités commerciales de celles de son programme éducatif. L'IFIC aura des relations sans lien de dépendance, mais de collaboration, avec la nouvelle société qui offrira des cours sur les fonds communs de placement et l'assurance-vie sous la marque de commerce IFSE. Cela comprend le Cours des fonds d'investissement canadien

qui est requis pour l'inscription des représentants en fonds communs de placement. L'IFSE et l'IFIC posséderont des conseils d'administration distincts et fonctionneront indépendamment.

L'IFSE se concentrera sur les modifications proposées à la réglementation dans le domaine des fonds communs de placement et des valeurs mobilières tout en développant la formation en assurance-vie et en fonds communs de placement, particulièrement auprès des banques et des caisses populaires. L'IFSE collaborera aussi avec le Canadian Institute of Financial Planners (CIFPs) pour servir les membres de l'IFIC et l'ensemble de l'industrie.

Par la même occasion, l'IFIC a cédé ses actifs en planification financière et leur propriété intellectuelle au CIFPs par la vente du Canadian Institute of Financial Planning (CIFP) qui continuera à fournir des services de formation aux membres de l'IFIC et à l'ensemble du marché. Cette transaction a permis au CIFPs de compléter son offre de services en ajoutant les programmes éducatifs agréés CPF^{MC} par l'entremise du Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers.

Par la suite, le CIFPs a pris le nom de Financial Planning Association of Canada.

Proposition sur la valeur des fonds communs de placement

Les fonds communs de placement offrent une plus grande chance aux Canadiens de faire croître leurs actifs en leur donnant accès à toute une gamme personnalisée de produits d'investissement fondée sur des principes de placement solides.

Les fonds communs de placement comprennent :

- *gestion de portefeuille professionnelle*
- *administration efficace et pratique*
- *gestion des risques grâce à la diversification*
- *solutions novatrices répondant à une gamme étendue d'objectifs de placement et de besoins évolutifs des investisseurs*
- *occasions d'investissement nationales et internationales qui pourraient ne pas être autrement directement accessibles aux investisseurs*
- *liquidité permettant aux investisseurs d'adapter leurs placements à leurs situations personnelles changeantes*
- *accès à l'investissement pour tous, y compris ceux qui préfèrent investir périodiquement des petites sommes*
- *choix de méthodes d'achat et de structures de frais, dont services complets, rémunération à l'acte et autogérance*
- *imputabilité et équité envers les investisseurs grâce à la réglementation et la transparence du secteur*





Conseil d'administration 2006 - 2007 de l'IFIC

Debout, de gauche à droite

Sanders Wilson CMA Holdings inc.
 Tim Pinnington Fonds mutuels TD
 Drew Wallace Placements AIM Trimark
 Ian Ihnatowycz Fonds Acuity Ltée
 Oliver Murray Les Associés en Placement Brandes et Cie
 John A. Adams PFSL Investments Canada Ltée
 Alan Hutton FundSERV inc.
 Robert Strickland Fidelity Investments Canada Ltée
 Michael Mezei ATB Securities inc.

Assis, de gauche à droite

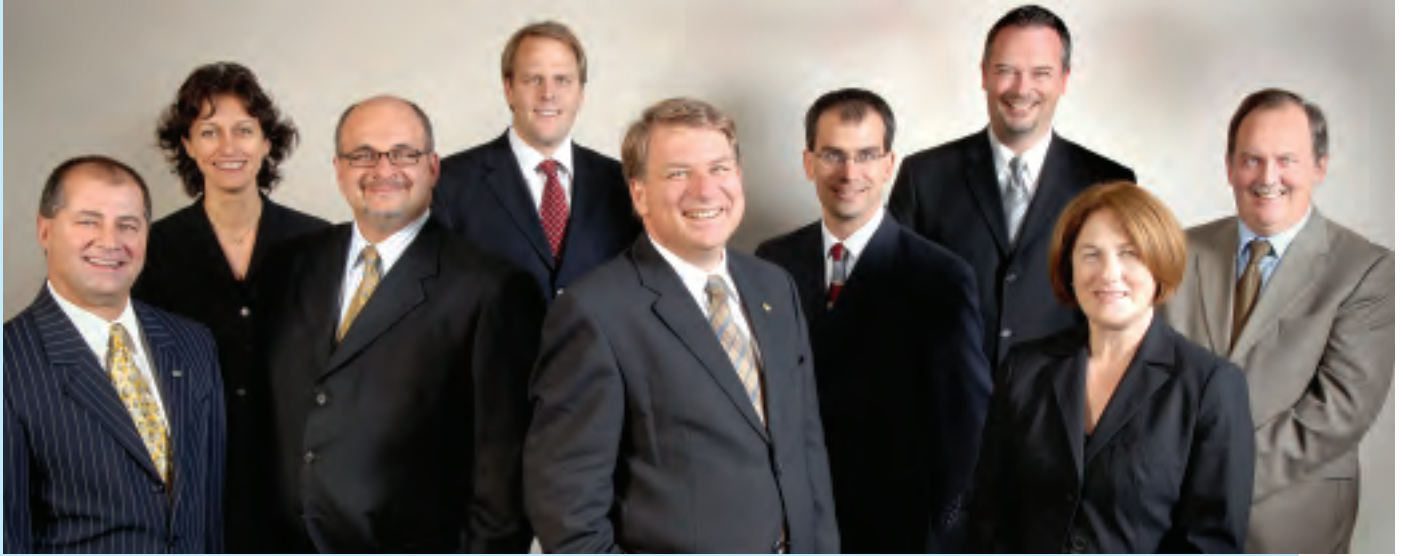
George Aguiar GP Capital Corporation
 Karen Fisher* Placements Scotia inc.
 Robert Frances Groupe financier PEAK
 Murray Taylor Groupe Investors inc.
 Joanne De Laurentiis Institut des fonds d'investissement du Canada
 Brenda Vince RBC Gestion d'Actifs inc. (présidente)
 Pierre Hamel Optimum Placements inc.
 Chris Enright FundEX Investments inc.
 Judy Goldring Société de gestion AGF Ltée
 Don Reed Société de placements Franklin Templeton

Absents de la photo

Laurie Davis ** La Corporation d'Investissements Hartford Canada
 Steve Geist Gestion d'actifs CIBC inc.
 Scott Sinclair AEGON Services aux courtiers Canada inc.
 Brian Walsh Phillips, Hager & North Investment Management Ltée

* fin de mandat : novembre 2006

** à compter d'avril 2007



Conseil d'administration 2006 - 2007 du CFIQ

De gauche à droite

- James MacMahon Force financière Excel
- Kathy Fazel Philips, Hager & North Investment Management
- Eric Lapierre Services Financiers Groupe Investors
- Martin Lavigne Placements Banque Nationale
- Pierre Hamel Optimum Placements (président du CFIQ)
- Pierre Massicotte Investia Services Financiers
- Stéphane Langlois BLC Services Financiers
- Joanne De Laurentiis L'Institut des fond d'investissement du Canada
- Ghislain Pouliot Service en placements PEAK

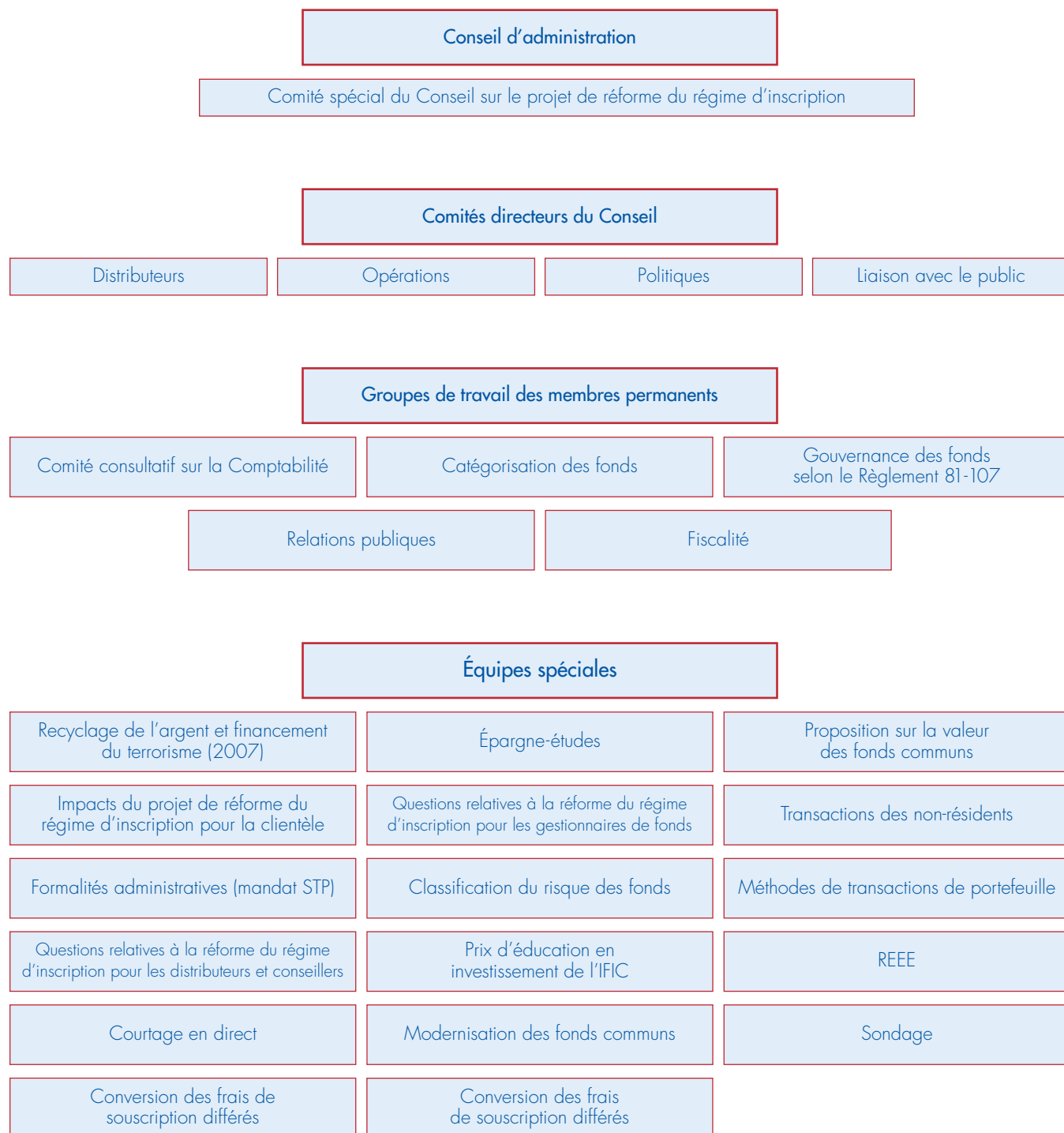
Absents de la photo

- Marc Dubuc Fédération des caisses Desjardins du Québec
- Denis Savard Mica Capital
- Michel Fortin Standard Life

Participation des membres

L'Institut des fonds d'investissement du Canada est le porte-parole de l'industrie des fonds d'investissement au Canada. Nous offrons des services proactifs qui influencent et font avancer les questions de réglementation de même que l'efficacité, le savoir et la compétence des membres. Nous offrons constamment un niveau élevé de services pour permettre à nos membres distributeurs et gestionnaires de travailler ensemble au sein d'un forum coopératif ayant pour objectif l'amélioration continue de l'intégrité et la croissance de l'industrie favorisant une confiance accrue des investisseurs.

Vous trouverez ci-dessous la liste des comités, groupes de travail et équipes spéciales de l'IFIC.



Comités 2006 - 2007 de l'IFIC

Comité spécial du Conseil sur le projet de réforme du régime d'inscription

Murray Taylor
Président du comité
Groupe Investors inc.

Robert Strickland
Président de l'équipe spéciale sur les
gestionnaires de fonds
Fidelity Investments Canada Ltée

George Aguiar
GP Capital Corp.

Tim Pinnington
Fonds mutuels TD

Ian Ihnatowycz
Fonds Acuity Ltée

Chris Enright
Président de l'équipe spéciale sur les
distributeurs et les conseillers
FundEX Investments inc.

Éric Lapierre
Groupe Investors inc.
(représentant le Conseil du CFIQ)

John Adams
PFSL Investments Canada Ltée

Judy Goldring
Présidente de l'équipe spéciale
sur la clientèle
Société de Gestion AGF Ltée

Comité directeur sur les Distributeurs

George Aguiar
Président du comité
GP Capital Corporation

Christopher Enright
FundEX Investments inc.

Robert Frances
Groupe financier PEAK

John Adams
PFSL Investments Canada Ltée

Scott Sinclair
AEGON Services aux courtiers
Canada inc.

Comité directeur des Opérations

Steve Geist
Président du comité
Gestion d'actifs CIBC inc.

Ian Ihnatowycz
Fonds Acuity Ltée

Alan Hutton
FundSERV inc.

Brian Walsh
Phillips, Hager & North

Comité directeur des Politiques

Michael Mezei
Président du comité
ATB Securities

Laurie Davis
Corporation d'Investissements
Hartford Canada

Robert Frances
Groupe financier PEAK

Timothy Pinnington
Fonds mutuels TD

Drew Wallace
Placements AIM Trimark

Murray Taylor
Groupe Investors inc.

Comité directeur de Liaison avec le public

Sanders (Sandy) Wilson
Président du comité
CMA Holdings inc.

Judy Goldring
Société de gestion AGF Ltée

Donald Reed
Société de placements
Franklin Templeton

Pierre Hamel
Optimum Placements inc.

Groupe de travail consultatif sur la Comptabilité

James Loewen
Président du comité
KPMG LLP

Erin Marof
(début de mandat, novembre 2006)
AIC Ltée

Gary Chin
Ernst & Young LLP

Venkat Kannan
Corporation financière Mackenzie

Edna Man
Société de gestion AGF Ltée

Robert Schauer
BMO Centre d'investissement inc.

Winston Chen
Société de placements
Franklin Templeton

Christine Allison
Gestion MD Ltée

Anne Ramsay
(fin de mandat, avril 2007)
Société de gestion AGF Ltée

Evelyn Foo
CIBC

Anna Dinolfo
International Financial Data
Services Ltée

Raj Kothari
PricewaterhouseCooper LLP

Victoria Ringelberg
(fin de mandat, novembre 2006)
AIC Ltée

Gillian Koo
Citigroup Fund Services Canada inc.

B J Reid
Groupe Investors inc.

Victor Santos
Gestion de Placements TD inc.

Mervyn Ramos
Deloitte & Touche LLP

Groupe de travail sur la Catégorisation des fonds

Nan Marques
Président du comité
Groupe Investors inc.

Ron Biswas
AEGON Gestion de fonds inc.

Robert Lawrence
(début de mandat, avril 2007)
Société de gestion AGF Ltée

Neil MacDonald
(fin de mandat, mars 2007)
Société de gestion AGF Ltée

Daniel Solomon
BMO Centre d'investissement inc.

Debra MacIntyre
Placements CIBC inc.

Steve Condakchian
Fiducie Desjardins

Stephanie Nacawa
(début de mandat, avril 2007)
Fidelity Investments Canada Ltée

Darren Farkas
(fin de mandat, mars 2007)
Fidelity Investments Canada Ltée

Michael Greenberg
(début de mandat, avril 2007)
Société de Placements
Franklin Templeton

James Cook
(fin de mandat, mars 2007)
Société de placements
Franklin Templeton

John Kaszel
Guardian Groupe de fonds Ltée

Jason Thompson
Corporation financière Mackenzie

Kevin Headland
Investissements Manuvie

Brian Cook
Gestion MD Ltée

Jeff Dumanski
PFSL Investments Canada Ltée

Stephen Hoffman
RBC Gestion d'actifs

Scott Sullivan
Gestion de Placements TD inc.

Groupe de travail sur la Gouvernance des fonds selon le Règlement 81-107

Oliver Murray
Président du comité
Les Associés en Placement Brandes et Cie.

Neil Blue
AEGON Gestion de fonds inc.

Daniel Awrey
Société de gestion AGF Ltée

Darcy Lake
BMO Centre d'investissement inc.

Rebecca Cowdery
Borden Ladner Gervais LLP

Jonathan Boulakia
Gestion d'actifs CIBC inc.

Joe Yassi
Citigroup Fund Services Canada inc.

Brad Beuttenmiller
Société de placements
Franklin Templeton

Sian Burgess
Corporation financière Mackenzie

Charlotte Ellis
(fin de mandat, novembre 2006)
Investissements Manuvie

Joseph Saintil
(début de mandat, novembre 2006)
Investissements Manuvie

Roberto Santamaria
Gestion MD Ltée

Anthony Cox
NBF Turnkey Solutions inc.

Jennifer Riordan
PFSL Investments Canada Ltée

Chris Pitts
PricewaterhouseCooper LLP

Nancy Church
RBC Gestion d'actifs

Groupe de travail sur les Relations publiques

Ian Filderman
Président du comité
(fin de mandat, mai 2007)
Placements Scotia inc.

Dwayne Dreger
(fin de mandat, janvier 2007)
Placements AIM Trimark

Aysha Mawani
(début de mandat, février 2007)
Placements AIM Trimark

Kelly Harper
BMO Centre d'investissement inc.

Mark Fink
Citigroup Fund Services Canada inc.

Murray Morton
Société Gestion de patrimoine Dundee

Kimberly Flood
Fidelity Investments Canada Ltée

Sarah Powley
Société de placements
Franklin Templeton

Ian Moorhouse
Independent Accountants'
Investment Group

Jane Noonan
(fin de mandat, avril 2007)
International Financial Data Services Ltée

Barbara Axworthy
Groupe Investors inc.

Jeffrey Ray
Investissements Manuvie

Jacquelyn Hoult
Gestion MD Ltée

Hande Bilhan
PFSL Investments Canada Ltée

Jason Gourlay
RBC Dexia Investor Services

Anthony Boright
Vault Solutions inc.

Groupe de travail sur la Fiscalité

Jamie Golombek
Président du comité
Placements AIM Trimark

Judy Lai
Société de gestion AGF Ltée

Gina Yew
BMO Centre d'investissement inc.

Kathleen Young
Les Associés en Placement Brandes et Cie.

Debbie Pearl-Weinberg
Placements CIBC inc.

Ronald Wilson
Davies Ward Phillips & Vineberg LLP

George Kyraleos
Fidelity Investments Canada Ltée

Grace Fung
Société de placements
Franklin Templeton

Gary Green
Groupe Investors inc.

Carmela Pallotto
KPMG LLP

John Lee
Investissements Manuvie

Eileen Maltinsky
Gestion MD Ltée

Laura White
PricewaterhouseCooper LLP

Thomas Lee
RBC Gestion d'actifs

John Tobin
Torys LLP

Comités 2006 - 2007 du CFIQ

Comité des Opérations et d'Administration

Élise Bourret
Présidente du comité
Standard Life

Luc Cournoyer
Mica Capital inc.

Josée Duranleau
Fédération des caisses
Desjardins du Québec

Chantal Sauriol
Services Financiers Groupe Investors

Marie-Line Boutin
Desjardins Sécurité Financière

André Couturier
BLC Services Financiers

Claire Farley-Enslow
Service en placements PEAK

Pierre-Yves Châtillon
Fasken Martineau

Anik Duchesne
Fédération des caisses
Desjardins du Québec

Lynda Grenier
Trust Banque Nationale

Comité des Communications

Marc Dubuc
Président du comité
(fin de mandat, août 2007)
Fédération des caisses
Desjardins du Québec

Jacques Dupont
Consultant

Tony Ghannamy
BMO Investissements Inc.

Pierre Payeur
Consultant

Jean-Pascal Bruneau
Services d'investissement Quadrus

Comité de Vigie réglementaire

Martine Guimond
Présidente du comité
Gowlings Lafleur Henderson

François Brais
Fraser Milner Casgrain

Sophie de Koninck
Standard Life

Stéphane Perron
Placements Manuvie International

Julie Blais
Gestion globale d'actifs CIBC

Gérard Chagnon
Fédération des caisses
Desjardins du Québec

Geneviève Dubé
AXA Services Financiers

Renée Piette
Banque Nationale du Canada

Forum de Conformité des Placeurs et Distributeurs

Ann David
Présidente du comité
(fin de mandat, août 2007)
RBC Groupe Financier

François Guérin
Placements PFSL du Canada

Élizabeth Manoukian
Services d'investissement Quadrus

Danielle Tétrault
Services Financiers Groupe Investors

Isabelle Boivin
Fédération des caisses
Desjardins du Québec

Christiane Hamel
Mica Capital inc.

Éric Primeau
Fédération des caisses
Desjardins du Québec

François Vaillancourt
Desjardins Sécurité Financière

Josée Caron
Clarica Investco

Benoît Jolicoeur
BLC Services Financiers

Joanne Richer
Placements Manuvie International

Marc Goyette
Standard Life

Nancy Lachance
Services Financiers Dundee

Hélène Rocheville
Banque Nationale du Canada

Mandats et personnes-ressources

Comité spécial du Conseil sur le projet de réforme du régime d'inscription

Ralf Hensel 416-309-2314 rhensel@ific.ca

Ce comité spécial a été créé par le Conseil d'administration en juin 2006 pour préparer des recommandations à propos du projet de réforme du régime d'inscription des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, un projet omnibus d'une large portée qui vise, entre autres choses, à rationaliser les conditions d'inscription appliquées par les treize territoires différents et à modifier le fondement de la réglementation fondée sur l'exercice de l'activité plutôt que sur le type d'activités. Trois équipes spéciales constituées en fonction des publics visés (décrits plus bas) travaillent pour guider le Comité : sur les questions relatives aux clients, sur les questions relatives aux distributeurs et aux conseillers ainsi que sur les questions relatives aux gestionnaires de fonds.

Comités directeurs du Conseil

Distributeurs

Jon Cockerline 416-309-2327 jcockerline@ific.ca

Le Comité sur les distributeurs a la responsabilité de donner des opinions au Conseil d'administration de l'IFIC sur toutes les questions d'affaires et de politiques publiques, dont celles relatives à la législation et la réglementation tant fédérales que provinciales qui sont d'un intérêt particulier pour les distributeurs de fonds communs.

Opérations

Pat Dunwoody 416-309-2306 pdunwoody@ific.ca

Le Comité des opérations conseille le Conseil d'administration de l'IFIC sur toutes les questions de fonctionnement et d'administration qui touchent l'industrie des fonds communs, incluant les fournisseurs de services et les questions de fiscalité. Il est en liaison avec le Comité sur les politiques et offre un espace de discussion où les membres peuvent échanger leurs points de vue sur leurs propres questions d'opérations.

Politiques

Ralf Hensel 416-309-2314 rhensel@ific.ca

Le Comité sur les Politiques conseille le Conseil d'administration de l'IFIC sur toutes les questions d'affaires et de politiques publiques qui touchent l'industrie des fonds communs et les investisseurs. Ce comité conseille le personnel de l'IFIC sur les questions qui traitent de la représentation efficace des gestionnaires, des distributeurs et des produits en épargne collective auprès de tous les niveaux de gouvernement, des organismes de réglementation et des organismes d'autoréglementation.

Liaison avec le public

Pat Dunwoody 416-309-2306 pdunwoody@ific.ca

Le Comité de liaison avec le public conseille le Conseil d'administration et le personnel de l'IFIC sur les sujets relatifs au positionnement stratégique de l'industrie et qui font de l'IFIC le porte-parole reconnu de l'industrie canadienne des fonds communs. Cela comprend des conseils sur la production de statistiques sectorielles, sur la formation des membres et l'éducation de la population, sur les activités de réseautage et des opinions visant à conserver une image positive de l'industrie des fonds d'investissement.

Groupes de travail des membres permanents

Comité consultatif sur la Comptabilité

John Parker 416-309-2319 jparker@ific.ca

Ce groupe de travail émet des recommandations à propos des questions comptables qui ont trait à l'industrie des fonds d'investissement en général et adoptent, s'il y a lieu, des positions quant aux standards de l'industrie.

Catégorisation des fonds

Erwin Go 416-309-2302 ego@ific.ca

Le Groupe de travail sur la Catégorisation des fonds (autrefois, le groupe de liaison avec le CIFSC) examine tous les sujets qui concernent le classement par catégories des fonds d'investissement et les autres normes sur lesquelles travaille le Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada (CIFSC). Il sensibilise les membres au CIFSC et encourage plus de participation des membres dans les processus et les décisions du CIFSC.

Gouvernance des fonds selon le Règlement 81-107

Ralf Hensel 416-309-2314 rhensel@ific.ca

Ce groupe de travail fait des recommandations à propos des pratiques et des procédures des comités d'examen indépendants et d'autres sujets reliés au Règlement 81-107.

Relations publiques

Susan Yellin 416-309-2317 syellin@ific.ca

Le Groupe de travail sur les Relations publiques aborde les questions qui ont trait à la communication avec la population, dont les médias. Ce groupe donne des avis sur la mise au point et la diffusion de documentation éducative auprès de la population, sur les prises de position de l'industrie à l'égard de questions ponctuelles ainsi que sur toutes les initiatives visant à maintenir l'image positive de l'industrie des fonds d'investissement et de ses produits.

Fiscalité

John Parker 416-309-2319 jparker@ific.ca

Le Groupe de travail sur la Fiscalité examine toutes les questions de législation et de réglementation aux niveaux provincial, fédéral et international qui ont des incidences sur la fiscalité de l'industrie des fonds communs et sur les investisseurs. Il contribue aussi aux recherches sur ces sujets et aide à mettre au point des commentaires et des propositions pertinentes.

Équipes spéciales

Recyclage de l'argent et financement du terrorisme

Ralf Hensel 416-309-2314 rhensel@ific.ca

Ce groupe examine les modifications proposées, le 10 mars 2007, par le ministère des Finances aux fins de consultation à propos de la réglementation sur le recyclage de l'argent et le financement du terrorisme.

Congrès annuel

Pam Calleja 416-309-2326 pcalleja@ific.ca

L'équipe spéciale du congrès annuel détermine et fait des recommandations sur les sujets concernant l'industrie et sur les meilleurs conférenciers.

Impacts du projet de réforme d'inscription pour la clientèle

Jon Cockerline 416-309-2327 jcockerline@ific.ca

Le rôle de cette équipe spéciale est d'examiner d'une manière proactive tous les aspects de la réforme du régime d'inscription dans la perspective du client afin de pouvoir donner l'avis de l'industrie aux ACVM et au Forum conjoint. Cette équipe spéciale examine, analyse et commente les propositions concernant les points de vente, la publication du rendement et la divulgation des conflits d'intérêts.

Formalités administratives (mandat STP)

Jessica Ray 416-309-2324 jray@ific.ca

Cette équipe travaille à réduire le volume de documentation papier exigée de l'industrie concernant les comptes au nom des clients.

Réforme du régime d'inscription pour les distributeurs et les conseillers

Jessica Ray 416-309-2324 jray@ific.ca

Le rôle de cette équipe spéciale consiste à examiner d'une manière proactive tous les aspects d'une réforme du régime d'inscription du point de vue des distributeurs et des représentants en fonds communs afin de pouvoir donner l'opinion et les commentaires de l'industrie aux ACVM. Cette équipe spéciale examine, analyse et commente les propositions des ACVM relatives aux conditions d'inscription des distributeurs de fonds communs.

Meilleures pratiques de courtage en direct

Catherine Mo 416-309-2325 cmo@ific.ca

Cette équipe évalue les questions concernant le courtage en direct (les transactions qui évitent les courtiers) en vue de faire des recommandations à l'IFIC.

Conversion des frais de souscription différés

Catherine Mo 416-309-2325 cmo@ific.ca

Cette équipe examine les pratiques relatives à la conversion d'unités à échéance sur la base de frais de souscription différés.

Épargne-études

Susan Yellin 416-309-2317 syellin@ific.ca

Le rôle de cette équipe spéciale consiste à établir une communication proactive avec les médias et avec d'autres intervenants en vue de clarifier les préjugés quant aux régimes d'épargne-études et aux subventions gouvernementales en produisant de la documentation ou d'autres outils qui peuvent être distribués facilement ou offerts sur le site Web de l'IFIC.

Réforme du régime d'inscription pour les gestionnaires de fonds

Ralf Hensel 416-309-2314 rhensel@ific.ca

Le rôle de l'équipe spéciale sur les questions relatives aux gestionnaires de fonds consiste à examiner d'une manière proactive tous les aspects de la réforme du régime d'inscription proposée et de la réglementation sur la conformité du point de vue des gestionnaires de fonds afin de pouvoir donner l'opinion et les commentaires de l'industrie aux ACVM.

Classification du risque des fonds

Erwin Go 416-309-2302 ego@ific.ca

Cette équipe spéciale met en œuvre et maintient une seule norme objective pour déterminer l'évaluation du niveau de risque des fonds.

Prix d'éducation en investissement de l'IFIC

Sarah Thomson 416-309-2323 sthomson@ific.ca

Cette équipe spéciale examine le processus du Prix d'éducation en investissement de l'IFIC de 2006 afin d'y apporter les modifications requises pour hausser la participation de toute l'industrie et atteindre les objectifs fixés pour 2007.

Modernisation des fonds communs

Ralf Hensel 416-309-2314 rhensel@ific.ca

La priorité va aux questions d'investissement, dont les trois problèmes soulevés dans une note de l'IFIC aux membres, qui servent de point de départ pour présenter des recommandations contenant des exemples concrets de modifications aux produits et comprend l'information dont les organismes de réglementation devraient tenir compte.

Proposition sur la valeur des fonds communs

Sarah Thomson 416-309-2323 sthomson@ific.ca

L'objectif est d'améliorer la valeur de l'offre de fonds communs pour faire en sorte que la distribution et les conseils sont adéquatement représentés.

Transactions des non-résidents

Catherine Mo 416-309-2325 cmo@ific.ca

Cette équipe aborde les pratiques de l'industrie relativement à l'acceptation d'ordres provenant d'investisseurs étrangers.

Transactions de portefeuille

Ralf Hensel 416-309-2314 rhensel@ific.ca

Cette équipe examine les méthodes de l'industrie concernant les transactions des titres constituant des portefeuilles afin de recommander les bonnes pratiques. Elle fera aussi le lien entre l'industrie et les organismes de réglementation pertinents pour favoriser les discussions et la circulation d'information à propos des pratiques utilisées dans les transactions de portefeuille.

REEE

Jessica Ray 416-309-2324 jray@ific.ca

Cette équipe se réunit ponctuellement pour traiter des REEE à mesure que les problèmes se posent et lorsque RHDSC et la SCÉE publient de nouvelles normes.

Sondage

Susan Yellin 416-309-2317 syellin@ific.ca

Le rôle de cette équipe spéciale est d'analyser le sondage 2006 de l'IFIC auprès des investisseurs et de recommander de nouvelles questions ou des clarifications qui sont soumises par le Conseil d'administration de l'IFIC, les membres de l'équipe spéciale eux-mêmes, le personnel de l'IFIC ainsi que les organismes de réglementation, dont la CVMO et la MFDA.



L'Institut des Fonds d'Investissement du Canada
11, rue King Ouest
4^e étage
Toronto, ON
M5H 4C7
Tél. : (416) 363-2150
Sans frais : (866) 347-1961
Télec. : (416) 861-9937